

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX

Du 22 février 2018

Nombre de Conseillers

En exercice : 15 Votants : 13

Présents : 13 Suffrages exprimés : 13

L'an deux mille dix-huit et le vingt-deux février à 20 heures 30 minutes, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : BENOIT Jean-Pierre, BERTHAUD Patrick, BERTHET Paul, CHAILLET Stéphane, CONSTANT Bruno, DESMARIS Christian, DEVEYLE Arnaud, FAURITE Séverine, MOREL Marie-Thérèse, NICOLAS Olivier, PAGNEUX Mallory et VAYER Christophe.

BORROD Sophie et GROSBON Béatrice sont excusées.

Date de convocation : 12 février 2018

Monsieur VAYER Christophe a été élu secrétaire de la séance.

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 17 janvier 2018 a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire annonce que le point suivant va être ajouté à la séance :

- Avancement dossier chute et menace de chute de bardage à l'école

COMMISSIONS FINANCES ET SOCIALE

ADHESION PLATEFORME DEMATERIALISEE

Monsieur le Maire explique à son Conseil que la dématérialisation se démocratise et est de plus en plus présente dans les collectivités. Afin de répondre à cette évolution, le Département a décidé de mettre à disposition gratuite pour les communes de l'Ain une solution de dématérialisation des marchés publics et des concessions sur le territoire départemental. Monsieur le Maire propose à son Conseil d'adhérer à cette nouvelle plateforme.

Le Conseil,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité

DECIDE d'adhérer à la plateforme mutualisée de dématérialisation des marchés publics dans l'Ain.

CHARGE Monsieur le Maire de la suite du dossier.

AVANCEMENT DOSSIER CHUTES ET MENACE DE CHUTE DE BARDAGE A L'ECOLE

Monsieur le Maire informe son Conseil avoir reçu un courrier de la société AXA informant que suite aux dégradations du bardage de l'école, la société LB Charpente est intervenue à titre gracieux pour rajouter les quelques fixations défaillantes. Monsieur le Maire rappelle que cet incident s'est déjà produit et que d'après les conclusions de l'expert en charge du dossier la défaillance ne relève pas seulement des vis. Monsieur le Maire informe son Conseil avoir informé la société Axa de sa volonté que l'entreprise intervienne en se fiant au rapport de l'expert.

COMMISSION DES BATIMENTS, ROUTES ET CHEMINS

SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE

Monsieur le Maire présente à son Conseil un arrêté du Préfet de l'Ain instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur la commune de Chevroux. Il rappelle que ce document est disponible et consultable en mairie.

POINT TOURNEE DES CHEMINS

Monsieur le Maire informe son Conseil que suite à la tournée des chemins qui a eu lieu le 27 janvier 2018, deux devis ont été demandés afin de reprendre la route de la Scierie fortement abîmée. Les entreprises Socafil et Colas ont envoyé un devis. Au vu des tarifs, il s'avère que l'entreprise Colas est mieux placée. De plus, ces entreprises ont proposé une réfection de la route en bicouche ou en enrobé. Le Conseil estime qu'au vu de la durée de vie par rapport au faible écart de prix, il est préférable d'opter pour de l'enrobé.

Pour le PATA, les entreprises Colas et Socafil ont également envoyé un devis. L'offre de l'entreprise COLAS est la moins chère

Le Conseil,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité

DECIDE que la réfection de la route de la Scierie se fera en enrobé.

DECIDE d'accepter le devis n°OF-2018010009-0004 de l'entreprise Colas située 325 Chemin du Moulin Neuf, 01000 SAINT DENIS LES BOURG pour un montant de 13 339.00€ HT soit 16 006.80€ TTC.

DECIDE d'accepter le devis n°OF-2018010009-0005 de l'entreprise Colas pour un montant 5 880.00€ HT soit 7 056.00€ TTC.

CHARGE Monsieur le Maire de la suite du dossier.

PROJET SALLE MULTIFONCTIONNELLE

POINT AVANCEMENT

Monsieur le Maire annonce à son Conseil que la salle multifonctionnelle est mise hors d'eau et hors d'air et elle est raccordée au tout à l'égout. Les étancheurs sont en train de terminer, le chauffagiste tire les tuyaux de ventilation et l'entreprise Creabat débute sa mission platerie dans la salle multifonctionnelle. Dans l'ensemble, l'avancement global est bon, la qualité est bonne. C'est un chantier qui se déroule normalement.

Monsieur le Maire annonce à son Conseil que suite au souhait formulé lors de précédent Conseil, un devis a été demandé à l'entreprise ARELEC pour l'installation de sèche-mains électriques. Monsieur le Maire accorde l'installation des alimentations électriques mais demande un devis comparatif pour le matériel.

Le Conseil émet la possibilité de se fournir en matériel de sonorisation et de vidéo projection. Monsieur le Maire annonce qu'un devis sera demandé et présenté au Conseil ultérieurement.

Monsieur le maire informe que d'autre part, une réunion avec le comité des fêtes est fixée le 21 mars à 19h00 afin de s'accorder sur la destination du matériel.

URBANISME

DOSSIER EN COURS

2 Permis de Construire ont reçu un avis favorable

PC 00110218D0002 – Extension maison – B321

PC00110218D0001 – Démolition et reconstruction habitation – A192

1 Permis de Construire modificatif a reçu un avis favorable

PC00110217D0006M01 – Modification pool house et couleur tuiles -

2 Déclarations Préalable ont reçu un avis favorable

DO00110218D0001 – Construction clôture – D529

DP00110218D0002 RIDET Denis – Installation et pose de volets roulants – A1118

COMMISSIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire fait le compte-rendu du dernier Conseil Communautaire.

COMMISSION COMMUNICATION, FETES ET CEREMONIES

CHEVROUTI

Monsieur le Maire annonce à son Conseil qu'une dernière réunion de finalisation du Chevrouiti aura lieu le 28 février 2018.

QUESTIONS DIVERSES

DIVERS COURRIERS

Monsieur le Maire présente à son Conseil un courrier reçu du SIEA informant des bases de calcul retenues pour le calcul des prochaines subventions.

Monsieur le Maire présente à son Conseil un courrier de remerciement de l'Adapei pour la subvention octroyée.

Monsieur le Maire présente à son Conseil un courrier de Madame CHAUNY Aurore souhaitant intégrer le corps des sapeurs-pompiers de Chevroux. Monsieur le Maire a donné une suite favorable à cette demande.

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier d'appel à mobilisation pour la libération de Monsieur Salah Hamouri, français par sa mère originaire de Bourg en Bresse, détenu depuis août dernier par l'armée israélienne.

NOM – PRENOM	SIGNATURE	NOM - PRENOM	SIGNATURE
BENOIT Jean-Pierre		DEVEYLE Arnaud	
BERTHAUD Patrick		FAURITE Séverine	
BERTHET Paul		GROSBON Béatrice	Excusée
BORROD Sophie	Excusée	MOREL Marie Thérèse	
CHAILLET Stéphane		NICOLAS Olivier	
CONSTANT Bruno		PAGNEUX Mallory	
DESMARIS Christian		SAVOT Dominique	
		VAYER Christophe	